



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

nuisibles

Question écrite n° 75019

Texte de la question

M. Jean-Marie Aubron demande à M. le ministre de l'intérieur de bien vouloir lui préciser si les frais de piégeage d'animaux nuisibles effectués sur les terrains de particuliers doivent être supportés par la commune où ces terrains sont situés sur le fondement des obligations communales en matière de salubrité et de sécurité publiques ou bien si ces frais doivent être supportés par les particuliers ayant sollicité l'intervention de la commune.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marie Aubron](#)

Circonscription : Moselle (8^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75019

Rubrique : Animaux

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 avril 2002, page 1857